

BURKINA-FASO

SECRETARIAT GENERAL DU PREMIER MINISTRE



**Autorité de Régulation
de la Commande Publique**

**RAPPORT DEFINITIF SUR L'AUDIT DES MARCHES PUBLICS DE
L'EXERCICE BUDGETAIRE 2019**

**AUTORITE CONTRACTANTE : DIRECTION REGIONALE DE L'EAU ET
DE L'ASSAINISSEMENT DU CENTRE (DREA)**

N° Réf : 109/19/CO/ARCOP/2020

GROUPEMENT SYNEX - CMC



02 BP 8063 COTONOU BENIN

Tél : 00229 21 30 45 44/ 00229 66 26 67 75

csynex@yahoo.fr /dossyov@yahoo.fr /secretariat@synexconsulting.bj

SOMMAIRE

I.	LETTRE INTRODUCTIVE.....	5
II.	LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR.....	7
III.	SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS	10
	3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	10
	3.2. CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE.....	11
	3.2.1. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante</i>	11
	3.2.2. <i>Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission</i>	11
	3.2.3. <i>Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue</i>	12
	3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES	12
	3.3.1. <i>Echantillonnage</i>	12
	3.3.2. <i>Phase de préparation du marché</i>	13
	a- Contrôles préliminaires d'ordre général	13
	b- Préparation du marché	13
	3.3.3. <i>Phase du déroulement de la procédure de passation</i>	14
	a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu	14
	b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu	14
	c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu	14
	d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu.....	14
	e- Dossier d'appel à concurrence	15
	f- Présentation des offres.....	15
	g- Réception des offres	15
	h- Ouvertures des offres.....	15
	i- Evaluation des offres et attribution	16
	3.3.4. <i>Approbation des travaux de la CAM</i>	16
	j- Signature et approbation du Contrat de marché.....	16
	3.3.5. <i>Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché</i>	16
	a- Réception et règlement du marché	16
	b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu	17
	3.3.6. <i>Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue</i>	17
	3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES	17
	3.5. CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE	17
IV.	ANNEXES.....	19

SIGLES ET ABREVIATIONS

AC : Autorité Contractante

AOOA : Appel d'Offres Ouvert accéléré

AOO : Appel d'Offres Ouvert

AOR : Appel d'Offres Restreint

ARCOP : Autorité de Régulation de la Commande Publique

CAM : Commission d'Attribution des Marchés

CC : Consultation de Consultant

CCAG : Cahier des Clauses Administratives Générales

CCAP : Cahier des Clauses Administratives Particulières

CCTP : Cahier des Clauses Techniques Particulières

DAO : Dossier d'Appel d'Offres

DC : Demande de Cotation

DCF : Demande de Cotation Formelle

DCNF : Demande de Cotation Non Formelle

DG-CMEF : Direction Générale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

DMP : Direction des Marchés Publics

DPA : Demande de Proposition Allégée

DPro : Demande de Proposition

DPx : Demande de Prix

DR-CMEF : Direction Régionale de Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers

ED : Entente Directe

EDS : Entente Directe Spécifique

ISA : International Standard Audit

MI : Manifestation d'Intérêt

PI : Prestation Intellectuelle

PPM : Plan de Passation des Marchés Publics

PRM : Personne Responsable des Marchés

TDR : Termes de Référence

LETTRE INTRODUCTIVE

I. LETTRE INTRODUCTIVE

La gestion budgétaire de l'exercice 2019 de la **Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA)** a été marquée par la passation de dix-huit (**18**) **marchés publics** pour un montant global de **FCFA 158 532 178** selon la liste des marchés publics communiquée par l'Autorité contractante.

L'échantillonnage aléatoire simple réalisé selon les TDRs par le Groupement de Cabinets a conduit à la sélection de **4 marchés publics d'une valeur globale de FCFA 100 964 080**, soit un taux de représentativité de **vingt-deux pour cent (22%)** en termes de volume des marchés et **64%** en termes de montant des marchés comme le montre le tableau ci-dessous :

Eléments	Communiqués		Sélectionnés		%	%
	Volume	Montant	Volume	Montant		
Total des marchés	18	158 532 178	4	100 964 080	22	64

Une fois l'échantillon sélectionné, nous nous sommes rapprochés de la Direction Régionale (DR) qui nous a mis en relation avec le Secrétaire Administratif et Financier (**SAF**) qui a en charge les fonctions **de la** **Personne Responsable des Marchés (PRM)** au sein de l'Autorité contractante et avons procédé à la collecte des pièces relatives à ces marchés sélectionnés.

Nous avons ensuite apprécié la mise en place et l'organisation **Personne Responsable des Marchés (PRM)** et de la structure en charge du contrôle à priori au titre de la période sous revue et avons procédé à la revue de conformité **des procédures de passation et d'exécution des marchés publics et des délégations de service public échantillonnés** par rapport aux dispositions réglementaires en vigueur pendant ladite période de même que le contrôle de la matérialité physique de certains marchés choisis au hasard.

A l'issue de nos travaux, nous avons exposé lors d'une séance de restitution une synthèse des constats à l'autorité contractante pour recevoir ses observations éventuelles.

Le présent rapport a pour objet de vous présenter nos constats et de formuler des recommandations à travers le plan ci-après :

- Lettre d'opinion
- Synthèse des constats et recommandations
- Annexes

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

LETTRE D'OPINION

II. LETTRE D'OPINION DE L'AUDITEUR

A

Madame la

Directrice Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du
Centre (DREA)

A

Monsieur le

Secrétaire Permanent de l'Autorité de Régulation de la
Commande Publique du Burkina-Faso (ARCOP)

Conformément au contrat de services n° AAI-ARCOP/03/00/02/05/00/2020/00017, nous avons procédé à l'audit des marchés publics et des délégations de service public de votre autorité contractante au titre de l'exercice budgétaire **2019**.

Notre mission est de formuler à la lumière de nos vérifications un jugement motivé sur les procédures de passation et de contrôle des marchés publics et délégations de service public passés et la qualité des prestations au titre de la période sous revue, par référence aux dispositions de la réglementation nationale des marchés publics, aux directives communautaires, aux documents et standards internationaux.

Nous avons réalisé notre audit conformément aux Normes Internationales d'Audit (ISA) et aux bonnes pratiques observées au plan international en matière d'audit. Ces normes imposent de programmer et d'effectuer l'audit de manière à avoir raisonnablement l'assurance que les marchés publics de l'exercice budgétaire 2019 ont été passés de façon transparente et régulière conformément aux dispositions du code des marchés publics en vigueur.

L'audit indépendant des marchés publics consiste à examiner, par échantillonnage des marchés communiqués par l'autorité contractante, au moyen de tests de conformité vis-à-vis de la réglementation en vigueur des rapprochements et recoupements nécessaires, les éléments probants qui justifient les informations recueillies.

Nous croyons que notre audit constitue une base raisonnable pour l'expression de notre opinion.

Opinion de l'auditeur

A l'issue des contrôles, l'audit a abouti aux conclusions ci-après :

	<u>Commentaires</u>
Sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante	<i>La mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution budgétaire.</i>
Sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission pour chaque marché	<i>Taux d'incomplétude des dossiers communiqués : 14% des pièces demandées (cf. détail au point 3.2.2)</i>
Sur l'utilisation des méthodes peu ou non compétitives sur la période	<i>L'autorité contractante a utilisé 83% de ses marchés communiqués des procédures peu ou non compétitives (DC, CC, ED, EDS). (cf. détail au point 3.2.3)</i>

	Commentaires
Sur régularité de la mise en place et de l'organisation de la PRM (1)	04 irrégularités par rapport au code des marchés publics.
Sur la conformité des procédures de passation et d'exécution des marchés sélectionnés	19 cas de non-conformité par rapport au code des marchés publics.
Sur le contrôle de la matérialité physique des marchés sélectionnés	La mission n'a relevé aucune anomalie sur 9 possibles, soit un pourcentage de conformité satisfaisant.
Sur le respect des délais	Le contrôle sur les délais n'a pas fait l'objet d'observations particulières. (cf. point 3.3.5).

(1) La mise en place et le fonctionnement de la CAM et de la SCT ont été présentés de façon individuelle dans la revue de conformité de la procédure inhérente à chaque marché.

Fait à Ouagadougou, le 07 juin 2021



Bamidélé G. Thierry DOSSOU-YOVO
Mandataire du Groupement SYNEX-CMC
Associé Gérant SYNEX Consulting SARL

SYNTHESE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

III. SYNTHÈSE DES CONSTATS ET RECOMMANDATIONS

Les principaux constats qui découlent de la revue des marchés sélectionnés seront présentés en quatre (04) points principaux à savoir :

- La mise en place et l'organisation respectivement de la Personne Responsable des Marchés (PRM) et de la structure en charge du contrôle à priori pendant la période sous revue ;
- Les procédures de passation et d'exécution des marchés publics ;
- L'exécution des marchés publics (contrôle sur pièces) ;
- La matérialité physique (contrôle in situ).

3.1. CONSTATS SUR LA MISE EN PLACE ET L'ORGANISATION DE LA PRM PENDANT LA PÉRIODE SOUS REVUE

3.1.1. Mise en place de la PRM

R1 à R4

Observations

Le SAF qui assure la fonction de la Personne Responsable des marchés (PRM) du DREA a été nommé par arrêté signé par le gouverneur de la Région sur proposition de la Directrice Régionale.

Aussi, dans l'organigramme de la direction qui définit les tâches de chaque service il ressort que le SAF a en charge la gestion des marchés et des contrats et non la passation des marchés. Cependant, le manuel de procédure désigne le Directeur Régional comme PRM.

Recommandations

Conformément aux dispositions réglementaires en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à :

- prendre un acte qui précise l'étendue des tâches du PRM et qui nomme une personne responsable des marchés de façon formelle. (Actualiser l'arrêté portant organisation et attribution des DREA)

3.1.2. Organisation de la PRM

R5 à R10

Observations

- ✓ Par rapport à l'archivage de la documentation relative aux marchés passés (article 9 du décret 2017_0049/PRES/PM/MINEFID et l'arrêté 2017_390/MINEFID/CAB portant procédures d'archivage des documents), la mission a relevé les anomalies ci-après :
 - Absence d'une liste récapitulative des documents liés à chaque procédure ;
 - Absence d'un système d'archivage électronique.
- ✓ Sur l'existence d'un système de suivi (la tenue d'un fichier de marchés, des PVs de réunions et les registres pendant la période sous revue). La mission n'a pas noté la tenue d'un fichier de marchés par la DREA.

- ✓ Sur l'élaboration et les preuves de transmission à la structure chargée du contrôle des états d'exécution mensuels consolidés du PPM (article 2 de l'arrêté 2017_393). Les états mensuels consolidés ne sont pas établis et transmis à la DGCMEF.

Recommandations

Conformément aux dispositions en vigueur, nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à:

- l'archivage des dossiers de marchés passés conformément aux procédures d'archivage recommandées par les textes en vigueur ;
 - tenir un tableau de suivi pour les marchés passés et les procès-verbaux de réunions au titre de chaque exercice budgétaire ;
 - établir les états mensuels consolidés et les transmettre à la DG-CMEF.
-

3.2.CONSTATS PRELIMINAIRES SUR L'EXHAUSTIVITE DES MARCHES COMMUNIQUEES ET DES DOCUMENTS ET SUR L'UTILISATION DE METHODES PEU COMPETITIVES PENDANT LA PERIODE SOUS REVUE

3.2.1. Commentaire sur l'exhaustivité des marchés communiqués par l'autorité contractante

Le démarrage des travaux sur le terrain a été marqué par la transmission par l'ARCOP de la liste des marchés passés par l'autorité contractante au titre de la gestion budgétaire sous revue. Par ailleurs, au regard des documents soumis à notre appréciation notamment l'état d'exécution du PPM, la mission n'a relevé aucune insuffisance relative au contrôle de l'exhaustivité des marchés communiqués par l'AC sur la période sous revue.

3.2.2. Commentaire sur l'exhaustivité des documents attendus par la mission

Observation

Le démarrage des travaux auprès de l'autorité contractante a été marqué par la collecte de divers documents relatifs à la procédure de passation et d'exécution des marchés publics sélectionnés à la suite d'une liste de pièces communiquée.

Cette collecte se traduit par un **taux d'incomplétude de 14%** dont les résultats détaillés sont présentés en annexe 2. Ce taux s'explique par l'inexistence ou l'indisponibilité des documents ci-après :

Pièces d'ordre général

- Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM ;

Pièces d'ordre spécifiques à chaque marché

- Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC (*cf. marchés N°1, 2*) ;
- Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur (*cf. marchés N°1, 2*) ;
- Caution de bonne exécution (*cf. marchés N°1, 2*) ;
- Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants) (*cf. marchés N°3, 4*) ;
- Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants (*cf. marchés N°3, 4*).

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à la centralisation des dossiers de marchés auprès de la PRM, à leurs classements puis à leurs l'archivage conformément à la réglementation en vigueur.

3.2.3. Commentaire sur l'utilisation des procédures peu ou non compétitives par l'autorité contractante pendant la période sous revue

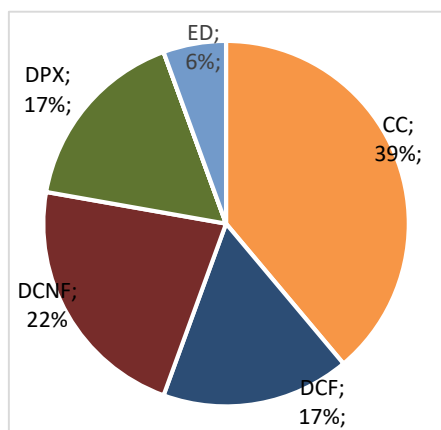
La répartition des marchés publics passés par procédure par l'autorité contractante se présente comme suit :

Tableau : Récapitulatif des marchés passés par procédure

Procédures	Nombre	%
Consultations de consultants (CC)	7	39%
Demandes de cotations formelles (DCF)	3	17%
Demandes de cotations non formelles (DCNF)	4	22%
Demande de prix (DPX)	3	17%
Ententes directes (ED)	1	6%
Total	18	100%

Source : Nos travaux.

De façon graphique, cette répartition par procédure se présente comme suit :



On note qu'au cours de l'exercice 2019, l'autorité contractante a passé 39% de ses marchés suivant la procédure de consultation de consultants, 17% par la procédure de demande de cotation formelle (DCF) et 22% par la procédure de demande de cotation non formelle (DCNF). Rappelons que les procédures de droit commun ont fait l'objet de 0% des marchés au titre de la période sous revue.

3.3. CONSTATS SUR LA PASSATION ET L'EXECUTION DES MARCHES SELECTIONNES

3.3.1. Echantillonnage

Sur la base des TDRs de la mission, les résultats de l'échantillonnage des marchés à auditer pour le compte de la gestion budgétaire sous revue se présentent comme suit :

Procédures	Nombre de marchés	Montant des marchés
DPRX	1	17 584 360
DCF	1	1 597 500
ED	1	80 982 220
CC	1	800 000
Total sélectionné	4	100 964 080
Total communiqué	18	158 532 178
%	22	64

Nos contrôles sur la passation et l'exécution des marchés portent donc sur **quatre (04) marchés** d'une valeur globale de **100 964 080 FCFA**.

Le détail des marchés communiqués et sélectionnés est présenté en annexe 1.

Les anomalies observées aux différentes phases de préparation, de déroulement de la passation à l'attribution et de l'exécution physique des marchés sélectionnés sont résumées dans les paragraphes suivants.

3.3.2. Phase de préparation du marché

a- Contrôles préliminaires d'ordre général

RI à R8

Observations

La mission a relevé :

- les besoins ne sont pas formellement exprimés par les services bénéficiaires lors de l'élaboration du PPM (article 5 de l'arrêté 2017_393). En effet, la mission n'a pas reçu les fiches d'expression de besoins relatives aux travaux d'élaboration du PPM.
- non publication du plan global de passation des marchés dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori (article 50 du décret 2017_049).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- recueillir de façon formelle l'expression des besoins auprès des services et directions lors de l'élaboration du PPM ;
- publier le plan global de passation des marchés conformément aux dispositions en vigueur.

b- Préparation du marché

R9 à R11

Les diligences effectuées sur les documents d'ordre général et relatives à la programmation des marchés exécutés notamment le PPM et les dossiers de marchés n'ont pas révélé d'anomalie.

3.3.3. Phase du déroulement de la procédure de passation

a- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOR s'il y a lieu

R12 à R16

Non applicable

b- Respect des conditions spécifiques liées à l'ED (Entente Directe) s'il y a lieu

R17 à R21

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

N° de marché	Objet du marché	Motifs de recours à l'Entente Directe	Qualification de l'entreprise attributaire	Avis de la DG-CMEF	Jugements du consultant sur l'avis de la DG-CMEF	Respect des prix de la mercuriale
N°CDR/03/10/09/00/2019/0007	Réalisation des travaux d'extension du réseau d'AEP multi-villages réalisé dans la commune rurale de Koubri	Prestation spécifique à prix réglementé	Rien à signaler (HYDRASS BURKINA SARL)	Avis Favorable	La mission n'a pas relevé d'anomalies sur le respect des conditions spécifiques liées à l'Entente Directe au regard des documents mis à sa disposition	Prix réglementé

c- Respect des conditions spécifiques liées à l'AOOA (appel d'offres ouvert accéléré) s'il y a lieu

R22 à R23

Non applicable

d- Respect des conditions spécifiques liées aux procédures allégées s'il y a lieu

R24 à R33

Observations

La mission a relevé :

- l'absence de décharge des lettres d'invitations à la demande de cotations formelle. Il n'existe donc aucune preuve que les soumissionnaires ont reçu la demande à la même date ni que le même délai leur a été accordé pour déposer leurs cotations, ce qui est contraire au principe de transparence lié à la procédure de demande de cotation formelle (article 72 du décret 2017_049) (*confère marché N°3*);
- l'absence de notification des résultats aux soumissionnaires dans le cadre des cotations et des consultations de consultant et des ententes directes, ce qui est contraire au principe de la transparence (article 2 loi N°039-2016) (*confère marché N°1, 3, 4*).
- les lettres de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations sont manquantes (*confère marché N°3, 4*).

Recommandations

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- archiver les décharges des lettres d'invitations pouvant servir de preuves de la formalité ;
- notifier à tous soumissionnaires les résultats lorsque ceux-ci ne font l'objet d'une publication dans un journal d'annonce légal, sur le site web ou dans la revue des marchés publics.
- adresser les lettres de notification d'attribution aux soumissionnaires dans le cadre de la procédure de demande de cotations et les archiver.

e- Dossier d'appel à concurrence

R36 à R46

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

f- Présentation des offres

R49 à R53

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

g- Réception des offres

R54 à R56

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

h- Ouvertures des offres

R57 à R70

Observations d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- Absence au niveau du PV d'ouverture de la mention de la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque pli, le nom de chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures audités et non mention dans le PV d'ouverture des informations sur les plis reçus hors délai (article 98 du décret 2017_0049);
- les offres originales des soumissionnaires ne sont pas paraphées par tous les membres présents de la CAM, ce qui n'est pas conforme à l'article 98 du décret 2017_0049.
- Absence d'élaboration et de signature de la fiche de déclaration d'impartialité par les membres de la CAM et de la SCT (article 38, chapitre V de l'arrêté 2017_0392).

Recommandations

La mission recommande à l'autorité contractante de veiller au respect des dispositions en vigueur en ce qui concerne :

- les conditions d'ouverture des offres relatives à la lecture à haute voix et en seul temps des offres techniques et des offres financières en relevant la date et l'heure de dépôt de chaque plis, le nom de

chaque soumissionnaire, le montant de chaque offre pour les marchés de travaux et de fournitures en les transcrivant de façon textuelle dans le PV d'ouverture des offres ;

- la mention dans le PV d'ouvertures des informations sur les plis reçus hors délai ;
- les paraphes des offres originales des soumissionnaires par tous les membres présents de la CAM ;
- l'élaboration et la signature de la fiche de déclaration d'impartialité par les membres de la CAM et de la SCT.

i- Evaluation des offres et attribution

R71 à R91

Observation d'ordre général

La mission a relevé :

- la non utilisation des dossiers types en vigueur ainsi que des modèles de rapport d'évaluation conformément à l'arrêté n°2018-55/MINEFID/CAB (*confère marché N°2*);

Recommandation

Nous recommandons à l'autorité contractante de veiller à l'avenir à :

- utiliser les dossiers types en vigueur ainsi que les modèles de rapport d'évaluation;

3.3.4. Approbation des travaux de la CAM

R92

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

j- Signature et approbation du Contrat de marché

R93 à R100

La mission n'a relevé aucune anomalie au regard des documents soumis à son appréciation.

3.3.5. Phase de l'exécution (réception et de règlement) du marché

a- Réception et règlement du marché

R101 à R121

Observation d'ordre général

La mission a relevé les insuffisances ci-après :

- La non constitution de la garantie de bonne exécution pour certains marchés (article 137 du décret 2017_0049) (*Confère marché N°2*);

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante, conformément aux dispositions en vigueur :

- d'exiger la garantie de bonne exécution avant toute notification de démarrage du marché et veiller à sa libération dès que la réception provisoire /définitive est prononcée tout en veillant à la constitution de la retenue de garantie le cas échéant. ;

b- Respect des conditions spécifiques de recours à l'avenant au marché initial s'il y a lieu

R122 à R125

Non applicable. Pas d'avenant dans la liste des marchés.

3.3.6. Commentaire sur les délais de passation et d'exécution des marchés sélectionnés au titre de la période sous revue

Observations d'ordre spécifique

La mission n'a pas relevé d'anomalie significative sur le respect des délais au niveau des différentes étapes de passation et d'exécution des marchés audités conformément aux dispositions en vigueur.

Par ailleurs, la mission est limitée dans l'appréciation des autres délais du fait de l'absence des pièces (bordereaux de transmission) et/ou de la date certaine de transmission des courriers.

Recommandation

La mission recommande à l'autorité contractante de mettre en place un cahier de transmission pour enregistrer les échanges de courriers entre elle et les parties prenantes de la procédure.

3.4. CONSTATS SUR LA MATERIALITE PHYSIQUE DES MARCHES SELECTIONNES

Nos constats sur la matérialité physique des marchés sélectionnés portent sur le marché ci-après sélectionné de façon aléatoire :

Type de marché	Objet du marché	Montant du marché TTC	RP (1)	RD (2)
Travaux	Réalisation des travaux d'extension du réseau d'Adduction d'Eau Potable Multi villages (AEP MV)	80 982 220	Oui	Oui

(1) Réception Provisoire à la date de la revue (oui/non)

(2) Réception Définitive à la date de la revue (oui/non)

La mission a effectué un déplacement in situ. Cette visite a été matérialisée par la prise des vues photographiques des travaux relatifs à l'extension du réseau d'Adduction d'Eau Potable Multi villages (AEP MV). Nous n'avons pas relevé d'anomalies sur la matérialité physique des travaux réalisés. (Confère Fiche d'audit sur la matérialité physique et Vue photographique en annexe)

3.5.CONSTATS SUR LE TRAITEMENT DES PLAINTES EVENTUELLES PAR L'AUTORITE CONTRACTANTE

L'autorité contractante n'a enregistré aucune plainte lors de l'exercice passé sous revue au regard des informations collectées.

IV. ANNEXES

- *Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et pour le contrôle de la matérialité physique (annexe 1)*
- *Tableau statistique sur les pièces demandées par la mission et celles communiquées par l'autorité contractante_ Tableau d'incomplétude (annexe 2)*
- *Fiches d'audit sur la matérialité physique et Vues photographiques (annexe 3)*
- *Liste des personnes rencontrées (annexe 4)*

Annexe 1 : Liste des marchés communiqués et Echantillon des marchés sélectionnés respectivement pour l'audit de conformité et le contrôle de la matérialité physique

Liste des marchés communiqués

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Nom du titulaire	Montant (FCFA)
1	N°CDR/03/10/09/00/2019/00007	Réalisation des travaux d'extension du réseau d'AEP multi-villages réalisé dans la commune rurale de Koubri	ED en 2019 (AOO 2017)	T	HYDRASS BURKINA SARL	80 982 220
2	N°CDR/03/10/02/00/2019/00021	Travaux de réalisation de 190 latrines familiales semi-finies dans la Région du Centre au profit de la DREA-CEN (lot 1)	DPX	T	BITTRAC SARL	17 584 360
3	N°CDR/03/10/02/00/2019/00015	Travaux de réalisation de 190 latrines familiales semi-finies dans la Région du Centre au profit de la DREA-CEN (lot 2)	DPX	T	PINGD-WENDE-GLOBAL-SERVICES SARL (PGS SARL) BP : 06 BP 1463 Ouaga 06 Tél : 70-60-40-03 / 78-16-60-02	13 965 000
4	N°CDR/03/10/02/00/2019/00016	Travaux de réalisation de 190 latrines familiales semi-finies dans la Région du Centre au profit de la DREA-CEN (lot 1)	DPX	T	ENTREPRISE POULOUNGO BP : 01 BP 5426 Ouaga 01 Tél : 70-20-40-11 / 76-60-68-15	13 590 000
5	N°CDR/03/02/07/00/2019/00008	Maîtrise d'œuvre technique des travaux d'extension d'un réseau d'adduction d'eau potable multi villages dans la commune rurale de Koubri au profit de la 7 Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre	CC	PI	AC3E BP : 09 BP 532 Ouagadougou 09 Tél : 25-36-36-42	8 602 200
6	N°CDR/03/02/07/00/2019/00013	Maîtrise d'œuvre technique et sociale des travaux de réalisation de 380 latrines familiales sémi-finies dans la région du centre au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre	CC	PI	Etudes Réalisation Hydraulique Aménagement (ERH-A) 10 BP : 13470 Ouagadougou 10	7 999 999
7	N°CDR/03/02/07/00/2019/00018	MOS et MOT des travaux de réalisation de 4 blocs de latrines institutionnelles au profit de la DREA-CEN	CC	PI	Etudes Réalisation Hydraulique Aménagement (ERH-A) 10 BP : 13470 Ouagadougou 10	3 999 999
8	N°CDR/03/01/04/00/2019/00004	Nettoyage de bâtiment au profit de la DREA-CEN	DCNF	SC	ONLINE Tel: 60-60-60-65//76-16-70-77	547 400

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Nom du titulaire	Montant (FCFA)
9	N°CDR/03/01/04/00/2019/00011	Entretien et maintenance de climatiseurs au profit de la DREA-CEN	DCNF	SC	A.E.F.A (Atelier d'Electricité et Froid Automobile) BP : 01 BP 5780 Ouaga 01 Tél : 70 27 12 02 // 78 27 12 02	500 000
10	N°CDR/03/01/04/00/2019/00010	Entretien et réparation du matériel roulant au profit de la DREA-CEN	DCF	SC	A.E.F.A (Atelier d'Electricité et Froid Automobile) BP : 01 BP 5780 Ouaga 01 Tél : 70 27 12 02 // 78 27 12 02	3 350 000
11	N°CDR/03/01/04/00/2019/00009	Entretien et maintenance du matériel informatique et bureautique au profit de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-CEN).	DCNF	F	ONLINE Tel: 60-60-60-65//76-16-70-77	911 000
12	CDR/03/01/02/00/2019/00003	Fourniture de Pause-café et déjeuners au profit de la DREA-CEN	DCF	F	8FI SERVICES 01 BP1329 Ouaga 01 Tel : 25-46-43-28/70 22 64 05	1 597 500
13	N°CDR/03/01/02/00/2019/00003	Fourniture de Pause-café et déjeuners pour les participants au renforcement de capacité du personnel en excel au profit de la DREA-CEN	DCF	F	8FI SERVICES	1 597 500
14	CDR/03/01/02/00/2019/00029	Acquisition de fournitures de bureau au profit de la DREA-CEN	DCNF	F	Grain d'Espoir International (GESI) /07 BP 5347 OUAGADOUGOU 07 ; Tel : 70-01-52-78/ 76-03-53-61/78-15-92-79	305 000
15	N°CDR/03/01/04/00/2018/00020	Renforcement des capacités des agents de la DREA-C en planification et suivi - évaluation des projet et programme au profit des agents de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du centre (DREA-CEN)	CC	F	Grain d'Espoir International (GESI) /07 BP 5347 OUAGADOUGOU 07 ; Tel : 70-01-52-78/ 76-03-53-61/78-15-92-79	800 000
16	N°CDR/03/01/04/00/2018/00021	Renforcement des capacités des agents de la DREA-C en Excel avancé au profit des agents de	CC	F	Rehoboth Global Services	700 000

N°	Références du marché	Objet du marché	Mode de passation	Type de prestation	Nom du titulaire	Montant (FCFA)
		la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-CEN)				
17	N°CDR/03/01/04/00/2018/00020	Renforcement des capacités des agents de la DREA-C en planification et suivi - évaluation des projet et programme au profit des agents de la direction régionale de l'eau et de l'assainissement du centre (DREA-CEN)	CC	F	Grain d'Espoir International (GESI)/07 BP 5347 OUAGADOUGOU 07 ; Tel : 70-01-52-78/ 76-03-53-61/78-15-92-79	800 000
18	N°CDR/03/01/04/00/2018/00021	Renforcement des capacités des agents de la DREA-C en Excel avancé au profit des agents de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-CEN)	CC	F	Rehoboth Global Services Tel : 71-62-20-90/ 66-46-76-40/78-34-92-34	700000

Liste des marchés sélectionnés

N°	Immatriculation du marché	Objet du marché	Mode de passation	Nom du titulaire	Montant	Etat d'exécution du marché
1	N°CDR/03/10/09/00/2019/00007	Réalisation des travaux d'extension du réseau d'AEP multi-villages réalisé dans la commune rurale de Koubri	ED en 2019 (AOO 2017)	HYDRASS BURKINA SARL	80 982 220	Marché réceptionné et payé
2	N°CDR/03/10/02/00/2019/00021	Travaux de réalisation de 190 latrines familiales semi-finies dans la Région du Centre au profit de la DREA-CEN (lot 1)	DPX	BITTRAC SARL	17 584 360	Marché réceptionné et payé
3	N°CDR/03/01/02/00/2019/00003	Fourniture de Pause-café et déjeuners pour les participants au renforcement de capacité du personnel en excel au profit de la DREA-CEN	DCF	8FI SERVICES	1 597 500	Marché réceptionné et payé
4	N°CDR/03/01/04/00/2018/00021	Renforcement des capacités des agents de la DREA-C en Excel avancé au profit des agents de la Direction Régionale de l'Eau et de l'Assainissement du Centre (DREA-CEN)	CC	Rehoboth Global Services	800 000	Marché réceptionné et payé

**Annexe 2 : Tableau statistique sur les pièces demandées et communiquées _ Tableau
d'incomplétude**

N°	Pièces attendues par marché	Nbre de pièces reçues				Total obtenu (b)	Total attendu (a)	% d'incomplétude (1-b/a)
		1	2	3	4			
N° dans l'échantillon=====>								
Pièces d'ordre général								
1	Budgets approuvés et rapport d'exécution budgétaire <u>exécutés conformément à la loi</u> et de toutes les annexes aux états financiers telles que prévues par le SYSCOA					0	0	0%
2	Balances des comptes ainsi que le grand livre définitif des comptes de l'exercice et correspondants aux états financiers approuvés par les organes délibérants, journal d'opération (gestion en régie) s'il y a lieu					0	0	0%
3	Comptes administratifs et de gestion pour les collectivités locales					0	0	0%
4	Agrément du maître d'ouvrage délégué, son manuel de procédures et la lettre de validation du manuel de procédures					0	0	0%
5	Plan de passation des marchés exercé sous revue					1	1	0%
6	Avis général de passation des marchés au titre de la gestion sous revue					0	0	0%
7	Preuve de publication de l'avis général de passation dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle a priori					0	0	0%
8	Rapport de délibération du comité chargé de l'examen du projet de PPM					0	1	100%
9	Acte d'approbation du projet de PPM par l'ordonnateur du budget					1	1	0%
SOUS TOTAL =====>						2	3	33%
Pièces spécifiques à chaque marché								
10	Dossier d'appel à concurrence (DAC) et éventuellement ses additifs ou modificatifs / Cahier de charges pour les ED sans mise en concurrence	1	1	1	1	4	4	0%
11	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi du DAC à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) s'il y a lieu ou par les PTFs en cas de financement extérieur (N/A pour les procédures allégées)	NA	0	NA	NA	0	1	100%
12	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou du PTF sur le DAC (N/A pour les procédures allégées)	NA	1	NA	NA	1	1	0%
13	Avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels ;	NA	1	NA	NA	1	1	0%
14	Preuve de publication de l'avis d'appel à concurrence, son additif et/ou son avis de reports éventuels (N/A pour les procédures allégées)	NA	1	NA	NA	1	1	0%
15	Avis de convocation des membres de la CAM (N/A pour la DC)	NA	1	NA	NA	1	1	0%
16	Courriers déchargés des convocations avec les membres et observateurs	NA	0	NA	NA	0	1	100%
17	Déclaration d'impartialité signée par les membres des commissions (CAM & SCT) (N/A pour la DC)	NA	0	NA	NA	0	1	100%
18	Offres ou propositions des soumissionnaires y compris pour les ED	1	1	1	1	4	4	0%
19	Registre d'enregistrement des plis ou liste d'émargement des déposants des plis	NA	0	0		0	0	0%
20	PV d'ouverture des offres	NA	NA	NA	NA	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

21	Acte de désignation des membres de la SCT (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
22	Rapport d'évaluation des offres de la sous-commission technique ou rapport d'analyse de la CAM pour la DC, la DPx et la DPA	NA	1	1	1	3	3	0%
23	Avis des observateurs sur les travaux d'ouverture et de délibération de la CAM transmis à l'autorité chargée de l'approbation des travaux (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
24	Procès-verbal de délibération et la fiche de synthèse	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
25	Preuves d'approbation des travaux de la CAM par l'organe délibérant ou par le Conseil des Ministres si montant du marché supérieur à 3 milliards (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
26	Lettres de transmission ou bordereaux d'envoi des résultats des travaux de la Commission d'attribution des marchés (CAM) à la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DG-CMEF) ou aux PTF s'il y a lieu	NA	0	NA	NA	0	1	100%
27	Avis de conformité et/ou de rejet de la DG-CMEF ou des PTFs sur les résultats des travaux de la CAM (N/A pour la DC, la DPx et la DPA)	NA	0	NA	NA	0	1	100%
28	Preuve de la publication des résultats provisoires dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	1	NA	NA	1	1	0%
29	Courrier de notification à l'attributaire provisoire ou d'invitation à la négociation pour les PI	NA	NA	0	1	1	2	50%
30	Preuve de publication des résultats provisoires de l'évaluation technique pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
31	Preuve de transmission des offres financières des soumissionnaires non retenus ou Enveloppes non ouvertes des soumissionnaires écartés pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
32	Preuves de l'invitation des soumissionnaires présélectionnés à l'ouverture des offres financières pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
33	Preuve de publication des résultats des offres financières pour les PI dans la revue des marchés et sur le site de l'organe de contrôle	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
34	Courriers de demande des motifs de rejets par le soumissionnaire non retenu s'il y a lieu	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
35	Réponse de l'autorité contractante aux courriers de demande des motifs de rejets s'il y a lieu	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
36	Procès-verbal de négociation pour les PI	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
37	Avis de la DG-CMEF sur le projet de contrat sauf pour les MOD	1	1	1	1	4	4	0%
38	Courrier de notification/Bordereau d'envoi du contrat au titulaire pour enregistrement	1	1	1	1	4	4	0%
39	Contrat signé, immatriculé, approuvé et enregistré (et toute explication sur les écarts entre le contrat signé, l'offre retenue et les dispositions du dossier d'appel d'offres)	1	1	1	1	4	4	0%
40	Ordre de service (démarrage, suspension, reprise, etc.)	1	1	1	1	4	4	0%

Groupement SYNEX - CMC

41	Bon de commandes pour les marchés à commandes et de clientèle	NA	1	1	NA	2	2	0%
42	Eventuels avenants au contrat	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
43	Lettres de demande de réception adressées par le titulaire à l'AC	1	0	NA	NA	1	2	50%
44	PV de réception (pré-réception technique, provisoire et définitive)	1	1	NA	NA	2	2	0%
45	Preuve de transmission des rapports de pré-réception provisoire/définitive technique au maître d'ouvrage par le Service chargé du contrôle technique pour les marchés de travaux ou d'équipements	1	1	NA	NA	2	2	0%
46	Réponse à la demande de réception définitive à l'entrepreneur	1	1	NA	NA	2	2	0%
47	Attestations de service fait ou bordereaux de livraison	NA	NA	1	NA	1	1	0%
48	Rapports (livrables) validés pour les PI ainsi que les rapports de validation	NA	NA	NA	1	1	1	0%
49	Demandes de paiement (avance, décomptes, attachements ou factures définitives) et les preuves de paiement (remises de chèques, virements)	1	1	1	1	4	4	0%
50	Reçus de demande de liquidation, les factures définitives ou tout registre d'enregistrement des demandes de paiement	1	1	1	1	4	4	0%
51	Etat de liquidation des pénalités de retard	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
52	Caution de l'avance de démarrage	1	NA	NA	NA	1	1	0%
53	Caution de bonne exécution	1	0	NA	NA	1	2	50%
54	Preuve de remboursement de la caution de bonne exécution si réception définitive	1	NA	NA	NA	1	1	0%
SOUS TOTAL =====>		15	18	11	11	55	63	13%
Pièces complémentaires relatives aux procédures exceptionnelles (Urgence, allégée)								
55	Requête d'avis et l'avis de conformité/de rejet de la D-CMEF (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	1	NA	NA	NA	1	1	0%
56	Lettre de demande d'autorisation pour l'AOR ou l'ED	1	NA	NA	NA	1	1	0%
57	Autorisation de l'autorité compétente (entente directe, appel d'offres restreint ou appel d'offres accéléré)	1	NA	NA	NA	1	1	0%
58	Décharges des Lettres d'invitation à soumissionner pour les consultations restreintes (appel d'offres restreint, demandes de cotations et consultation de consultants)	NA	NA	0	1	1	2	50%
59	Lettre de notification d'attribution pour les procédures de demandes de cotations et de consultation de consultants	NA	NA	0	0	0	2	100%
60	Compte rendu du Conseil des ministres ou du Conseil de collectivité, le rapport en Conseil pour l'approbation des travaux des CAM et pour l'entente directe	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
61	Demandes d'autorisation pour les avenants et les avis d'autorisations de la DG-CMEF	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
SOUS TOTAL =====>		3	0	0	1	4	7	43%
Pièces complémentaires relatives à la matérialité physique des marchés de travaux et de fournitures								
62	Rapport d'étude de faisabilité couvrant les aspects techniques, financiers, environnementaux, sociétaux préalables à la réalisation des travaux	NA	NA	NA	NA	0	0	0%

Groupement SYNEX - CMC

63	Dossier d'exécution validé par le service compétent (Service technique, Maitre d'Ouvrage)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
64	Plans de recollement	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
65	PV de réunion de chantier	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
66	Rapport de supervision et de contrôle du service technique ou du bureau de contrôle	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
67	Comptabilité matière (registre ou fiche de stock des matières montrant les sorties et les entrées de biens)	NA	NA	NA	NA	0	0	0%
68	Guide de procédures sur la gestion de la comptabilité matières					0	0	0%
	SOUS TOTAL =====>	0	0	0	0	0	0	0%
	TOTAL =====>	18	18	11	12	61	73	14%

Annexe 3 : Fiches d'audit sur la matérialité physique et vues photographiques

Fiche d'audit sur la matérialité physique

N°	Contrôles effectués	Risque d'anomalies significatives
R1	<i>Contrôle de l'existence de certaines pièces liées à la matérialité physique</i>	Rien à signaler
R2	<i>Réalité physique</i>	Rien à signaler Confère vue photographique
R3	<i>Conformité des prestations vis-à-vis de l'offre</i>	Rien à signaler
R4	<i>4.1. Conformité physique des prestations avec les documents liés à l'exécution</i> <i>4.2. Qualité, véracité et sincérité des documents de contrôle par rapport aux constatations physiques</i> <i>4.3. Conformité vis-à-vis des plans et cahier de charges</i> <i>4.4. Conclusion sur la Conformité de la réception, de la livraison ou de l'achèvement s'il y a lieu</i>	Rien à signaler
R5	<i>Cohérence des quantités par grande rubrique et par sondage</i>	Rien à signaler
R6	<i>Existence de malfaçons Éventuelles et leur mise à jour/correction</i>	Rien à signaler
R7	<i>Existence de dangers environnementaux et sociaux futurs pouvant découler des travaux</i>	Rien à signaler
R8	<i>Concordance entre le niveau d'exécution physique et les décaissements en cas de non achèvement des travaux à la date de l'audit</i>	Rien à signaler
R9	<i>Existence d'un Avenant au marché initial</i>	Non applicable



Annexe 4: Liste des personnes rencontrées


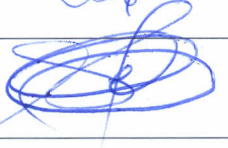
SYNEX-CMC

LISTE DE PRESENCE DE LA SEANCE DE RESTITUTION

Objet : Mission d'audit des marchés publics au titre des exercices 2018 & 2019

Nom de l'autorité contractante :

Date :

N°	NOMS ET PRENOMS	STRUCTURE	TITRE	CONTACTS ET EMAILS	EMARGEMENT
1	Ouedraogo Christel	SYNEX-CMC	Consultant		
2	BADINI Karim	DREA-C	Chef MAP DREA-C	78 30 70 07 70 09 04 68	
3					
4					
5					
6					
7					